

L'usage d'hosties a considérablement réduit la durée de ce rite. Un Agnus Dei d'une certaine longueur provoque donc une interruption de l'action : le célébrant semble attendre, patiemment (?), la fin du chant pour inviter les fidèles à la communion. Pour cette raison, un Agnus Dei long n'est possible qu'avec l'usage d'un pain eucharistique exigeant une authentique fraction. Or, un tel pain est malheureusement si rare sur nos autels qu'il justifie mal l'étude d'une pièce polyphonique...

Par contre, rien n'empêche de chanter l'Agnus Dei pendant la communion : il prolonge la médita-

tion du texte dit au moment de la fraction et entretient un espace sonore à la fois festif et recueilli. Suivant la durée du rite de communion, et suivant le moment où le chœur communie, on le chante une ou plusieurs fois. Si on le chante une seule fois, on peut dire d'abord "miserere nobis", puis "dona nobis pacem" durant les 7 dernières mesures. Si on l'exécute plusieurs fois, on dira d'abord "miserere nobis" réservant la demande "dona nobis pacem" pour la toute dernière reprise.

Michel Veuthey

AGNUS DEI

Antonio Loti
1667 - 1740

A-gnus De-i, qui tol-lis pec-ca-ta mun-di, qui tol-lis pec-ca-ta mun-di, mi-se-re-re no-bis, mi-se-re-re no-bis, dona no-bis pa-cem.

tol-lis pec-ca-ta mun-di, mi-se-re-re no-bis, mi-se-re-re no-bis, dona no-bis pa-cem.

mi-se-re-re no-bis, mi-se-re-re no-bis, dona no-bis pa-cem.